

Panorama des crédits à impact en Europe

Qivalio, groupe européen de notation et de recherche, expert en analyse financière et extra-financière, publie un panorama des crédits à impact réalisé par EthiFinance, sa filiale spécialisée en analyse et conseil extra-financiers.

Apparus en 2017, les crédits à impact sont des instruments financiers qui permettent aux entreprises de se financer avec un taux d'intérêt indexé sur l'atteinte d'objectifs de performance ESG prédéterminés en accord avec la banque. Ils sont aussi appelés Positive Incentive Loan ou Sustainability Linked Loan. Selon la Loan Market Association (LMA), contrairement à des prêts verts ou des obligations vertes, ils ne sont pas assortis de conditions spécifiques d'utilisation des fonds au profit de projets verts. Ils présentent donc davantage de souplesse d'utilisation.

Une dynamique de croissance en Europe qui s'accélère sur un produit encore jeune : +61% de lignes émises sur le 1 semestre 2019

Les volumes de crédits à impact émis ont été multipliés par 7 en 2018 (34,8 Mds€), et en 2019, la tendance de croissance continue de s'accélérer, avec 22,5 Mds€ de crédits à impact émis pour les 6 premiers mois de l'année. Entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2019, le nombre de lignes émises a affiché une hausse très significative de 61%. Sur la même période, le nombre d'entreprises ayant souscrit ce type de crédit a fortement progressé de 81%.

La dynamique d'émission de ces crédits à impact est bien plus forte que celle des prêts verts. Selon les données Bloomberg, les nouveaux crédits à impact pesaient en 2017 quatre fois moins que les nouveaux green loans, mais en 2018, ils sont arrivés quasiment à parité, et en 2019 ils pèsent trois fois plus au 1 semestre.

Au cumul, et depuis l'apparition des crédits à impact en 2017, l'Europe est leader dans ce domaine avec 63 Mds€ d'émissions, avec 3 pays en tête en termes de volumes : Espagne (14,5 Mds€), France (14,0 Mds€) et Italie (10,0 Mds€). Les Pays-Bas, le Royaume Uni et la Suisse suivent quant à eux, dès lors que l'on prend en considération le nombre de lignes de crédit, ce qui pointe une tendance de ces pays à se positionner sur des crédits de moindre ampleur que les leaders en volume.

Un début de normalisation des critères d'indexation ESG

Les parties ont pleine liberté à ce jour de choisir les critères ESG qui leur conviennent pour indexer le taux d'intérêt et montrer par le suivi de ces critères leur engagement RSE et leur volonté de progresser. Les deux principaux types de critères utilisés sont la notation ESG globale et/ou des indicateurs ESG spécifiques. Ces deux options arrivent aujourd'hui à égalité et sont, semble-t-il, encore assez rarement combinées.

Lorsque des indicateurs de performance ESG sont utilisés, ce sont prioritairement des indicateurs environnementaux. Top 5 actuel : la réduction des émissions de Gaz à effet de Serre ; l'amélioration de l'efficacité énergétique ; la réduction des déchets ; le développement

des énergies renouvelables et l'amélioration de la qualité de l'eau. Concernant les indicateurs sociaux, on retrouve le plus souvent les thématiques de sécurité et de santé, d'emploi et d'inclusion sociale.

Une agence de notation extra-financière externe suit généralement l'évolution de ces indicateurs de performance et/ou la notation globale ESG, qui font alors l'objet d'une revue annuelle. A titre d'exemple, Voltalia lors de son premier crédit vert syndiqué en mai dernier, avait choisi à la fois des critères en lien avec ses priorités en matière de RSE (la santé et la sécurité au travail, l'éthique des affaires) et une notation ESG de l'entreprise telle qu'évaluée par Ethifinance.

Des crédits de montant moyen particulièrement dynamiques qui permettent aux PME/ETI d'accéder au sustainable banking

Actuellement, si l'on considère l'encours total, les prêts inférieurs à 500 M€ sont aussi nombreux que ceux supérieurs à ce montant. L'analyse par pays montre que les pays anglo-saxons vont plus volontiers sur des petits montants là où les acteurs français, espagnols et italiens privilégient les montants plus importants.

La tendance semble aujourd'hui jouer en faveur des prêts de valeur moyenne, comprise entre 100 et 500 M€, qui se retrouvent aujourd'hui en tête avec 33% du nombre de lignes émises au cumul de ces trois dernières années.

Dans la présente étude, si les grandes entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 5 Mds€) dominant le marché en volume, les PME-ETI se sont bien appropriées ce type de financement : elles cumulent en effet 55% des lignes de crédit émises. Les crédits à impact constituent donc un levier tout à fait intéressant d'accès des PME/ETI au sustainable banking.

Les conclusions d'Emmanuel de La Ville, Directeur Général de Qivalio : « A l'heure actuelle, ces prêts à impact constituent des marqueurs forts, signalant à l'interne comme à l'externe l'intérêt que l'entreprise accorde aux progrès en matière de RSE et sa capacité à s'engager sur ces sujets. Ils permettent par ailleurs aux acteurs financiers d'avancer d'un cran supplémentaire sur la voie de l'intégration du financier et de l'extra-financier mais aussi d'enrichir la base de leurs échanges business avec leurs clients corporate. Ils constituent à ce titre, pour les uns et pour les autres, un levier très intéressant pour se préparer à de nouvelles pratiques sur les marchés financiers. Nous sommes heureux de voir les émissions de ces crédits à impact s'accélérer et de pouvoir accompagner certains acteurs dans leurs projets, au côté des opérateurs bancaires, également de plus en plus impliqués sur ces sujets. »